

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 mai 2021 - 20 heures - salle polyvalente

Secrétaire de séance : Emilie GUILLAUME

13 conseillers présents

Approbation Compte Rendu du dernier conseil

Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

Recrutement Madame DUBUS Carine

Madame DUBUS Carine a été recrutée le 03 mai 2021 à mi-temps pour le poste d'adjoint administratif de la mairie pour seconder Magalie.

Site internet

Monsieur PLANTIER Gary a été missionné pour la création du site officiel de la commune. Une première ébauche a été présentée au Conseil Municipal.

Compte Rendu des commissions

- Commission Assainissement - Voirie : pour l'entretien des routes communales, un devis a été demandé à Monsieur Robert Denis pour de l'enrobé à chaud. Ce devis s'élève à 16.000 euros. Pas de budget prévu pour ce poste donc les travaux sont reportés ultérieurement.
- Commission fêtes - sociétés - associations - sports : la foire a été reportée au 3 juillet 2021.
- Fleurissement - Environnement : un devis de 1.251,91 euros a été demandé pour le fleurissement à l'entreprise Gardet. La livraison est prévue le 25 mai et les plantations se feront dans la foulée.
- Bulletin municipal : une première réunion a été organisée pour l'édition 2021 du bulletin. Les thèmes de ce bulletin et le mode de réalisation ont été évoqués.
- Culture - Histoire - Patrimoine : des spectacles itinérants du catalogue de la COR peuvent donner des idées pour l'école. Voir avec Madame la Directrice.
- Cimetière : une visite a été programmée sur site pour repérer les concessions en état d'abandon. Une procédure d'abandon va être lancée pour certaines concessions.

Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire

Devis signés

- Devis signé chez Languedoc Chimie pour de l'engrais pour le fleurissement pour un montant de 1.639 euros HT soit 1.966,80 euros.

DPU

4 DIA reçues concernant des ventes d'immeubles situés en zone U :

- Vente immeuble SCI TREBILA au 3 Montée de la Pierrasse ;
- Vente immeuble Lachize au 12 Rue d'Amplepuis ;
- Vente immeuble Consorts Magry au 5 Impasse de la Poste ;
- Vente immeuble Consorts Nony au 10 route des Echarmeaux.

Le conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption pour ces demandes.

Comptabilité - Décisions modificatives

Après le vote du budget, nous avons reçu les chiffres concernant les dotations de la commune :

En section de fonctionnement :

	Prévu	Dotation	Différence	Budget rectifié
DGF	20 000 €	18 907 €	-1 093 €	18 900 €
Dotation solidarité rurale	10 000 €	15 576 €	5 576 €	15 500 €
Dotation Elu local	3 000 €	3 027 €	27 €	3 000 €

Soit une différence entre le budgétisé (33 000 €) et les chiffres réels (37 400 euros) de 4 400 euros.

Cette somme sera notée en dépenses de fonctionnement pour le personnel communal du fait que nous avons recruté 1 personne au 1^{er} mai au lieu du 1^{er} septembre.

En section d'investissement :

	Prévu	Dépenses supplémentaires	Dépenses en moins	Budget rectifié
Travaux cimetière	48 000 €	6 600 €		54 600 €
Bureaux maire et adjoints	20 000 €		-1 600 €	18 400 €
Mobilier bureaux	10 000 €		-5 000 €	5 000 €

Comptabilité - Régies

La régie du secrétariat de mairie est supprimée à compter du 10 mai 2021.

Personnel Communal

Création d'emplois au tableau des effectifs

Un poste d'adjoint administratif de 17 h 30 hebdomadaire en contractuel est à créer à compter du 01/07/2021.
Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est à créer à compter du 1^{er} novembre 2021 (avancement de grade après 8 années de présence dans la fonction publique territoriale).
Le tableau des effectifs sera en conséquence modifié

Congés Payés départ secrétaire de Mairie

Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation des congés annuels non pris du fait de sa cessation définitive d'activité.

COR - Convention de participation - Fonds de soutien aux entreprises

En 2020, lors du 1^{er} confinement, la COR en partenariat avec les communes a alloué des aides aux entreprises du territoire. La COR prenait la moitié de ces aides à sa charge et l'autre moitié était à la charge des collectivités.

La COR a versé la totalité des subventions aux entreprises (soit 451 euros pour notre commune) et doit nous faire une facture afin que l'on puisse lui rembourser la moitié de celles-ci (soit 225.50 euros).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de participation avec la COR.

Travaux WC publics - Place de l'église

Un premier dossier a été transmis à la région pour demander une subvention de 13.644 euros.

Un dossier de demande de subvention a également été déposé auprès de la préfecture dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 10.468 euros.

Pour l'aménagement du site, un devis de pare vue a été demandé à Kit forêt. Ce devis s'élève à 2.852,37 euros HT soit un montant TTC de 3.422.84 euros.

Le Conseil accepte cette dépense.

Le programme des travaux s'élève à 30.140,87 € HT soit un montant TTC de 36.169,04 € TTC.

Travaux cimetière

La création de concessions sous le monument aux morts a été évoquée, car aujourd'hui nous n'avons plus beaucoup d'emplacements libres. Des devis ont été demandés pour une estimation des travaux.

Robert Denis n'a pas modifié son devis initial (réfection des allées) car il n'y a pas un travail supplémentaire important à faire.

L'entreprise Dubouis a refait son devis pour un montant de 13.462.50 euros HT soit 16.155 euros TTC pour une première tranche de travaux pour la réfection des murs sur 2021 et sur ce devis il a également chiffré la construction d'un mur de concession qui s'élève à 4.860 euros HT soit 5.832 € TTC.

Ce qui reviendrait à un coût de 5.832 euros pour créer ces places supplémentaires et un coût total pour cette opération de (32.540,40 devis Robert Denis + 21.987 devis Dubouis) 45.439,50 euros HT soit 54.527,40 euros TTC.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du département pour un montant de 20.000 euros.

Nous allons faire une demande de fond de concours à la COR pour un montant de 5.439,50 euros.

Aire de camping-car

Un devis de l'entreprise Dubouis a été reçu pour l'aménagement de l'aire de camping-car pour un montant de 5.062 euros HT soit 6.074,40 euros TTC.

Nous sommes dans l'attente de devis complémentaires, le projet ne pouvant pas aboutir avant l'été, le Conseil décide de reporter cette opération en début d'année 2022.

INSEE - Recensement de la population

Le dernier recensement de la commune a été fait en 2017. Ce recensement est fait tous les 5 ans.

Nous avons reçu un courrier de l'INSEE indiquant qu'en raison de la crise sanitaire l'enquête de recensement qui devait être effectuée en 2022 est reportée en 2023.

Responsable Salles Communales

Désignation de deux personnes supplémentaires pour les salles communales : Rémi CATHELAND et Jean-Yves DURNERIN avec Pierre CASSEVILLE.

Commission déchets COR

Pierre CASSEVILLE souhaite se retirer de la commission déchets de la COR, il faut nommer un autre conseiller.

Laure ESTOURNET-THIBAUT et Jean-Yves DURNERIN se proposent pour siéger à cette commission.

Affichage expression libre

Une association est venue en mairie la semaine dernière pour nous demander où était le panneau d'affichage libre sur la commune. Il a précisé que ce panneau était obligatoire dans toutes les communes.

A ce jour, nous n'avons pas cet emplacement sur la commune.

Après renseignements pris, chaque commune doit effectivement réserver à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif 4 mètres carrés (pour les communes de moins de 2.000 habitants).

Le maire doit déterminer par arrêté et faire aménager sur le domaine public ou en surplomb de celui-ci ou sur le domaine privé communal un emplacement destiné à cet affichage.

Le Conseil a décidé d'installer un panneau d'affichage sur le bâtiment de la poste.

Permanences élections

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin.

Vu le contexte sanitaire actuel, les bureaux de vote se tiendront à la Salle Polyvalente.

Nous recherchons des bénévoles pour tenir les bureaux de vote lors des 2 scrutins.

Questions diverses

Formation élus : un catalogue de formation a été transmis aux élus. L'organisme peut se déplacer dans notre commune avec un minimum de 5 élus par formation et les formations peuvent avoir lieu le samedi matin.

Une réunion a eu lieu avec le cabinet Réalités qui a présenté 2 premières esquisses du projet de lotissement communal.

Fait à SAINT-VINCENT-DE-REINS

Le 14 mai 2021

